

Certificat d'obtention du label « Jeune Entreprise Innovante en nouvelles technologies »

L'Agence de Développement du Digital certifie que l'entreprise PIXELIA identifiée par l'ICE 003289772000026 et représentée par Mme. /M. Berrada Kamal est autorisée à bénéficier de la mesure d'octroi des cartes de paiement internationales lui permettant de régler, à hauteur de 2.000.000 dirhams au cours de l'année civile 2026, les importations de services liées à ses activités portant sur les services informatiques, de télécommunication et d'information et ce, conformément aux dispositions de l'Instruction Générale des Opérations de Change en vigueur émise par l'Office des Changes.

Le présent certificat permet également à l'entreprise de bénéficier de facilités relatives à la mise en place d'investissements à l'étranger conformément aux dispositions de l'article 184 bis de l'Instruction Générale des Opérations de Change en vigueur émise par l'Office des Changes.

Ce certificat est délivré, à l'intéressé (e), pour servir et valoir ce que de droit.



Agence de Développement du Digital

Espace Les Lauriers, aile B, angles des Avenues Annakhil et Mehdi Ben Barka, Hay Riad, Rabat Maroc,
Tél : +212 (0) 5 37 56 93 00, Fax : +212 (0) 5 37 71 33 36